A CEUX DE MES COLLÈGUES,

Qui ne sont qu'égarés.

CITOYENS,

CE n'est pas du sort de Louis que je me propose de vous entretenir; les malheurs que son ingratitude et ses perfidies ont accumulés sur la France, ont déterminé depuis longtems le jugement que je dois porter contre sa tête coupable.

Vous êtes tous convaincus de l'énormité de ses crimes; & ceux même qui ont voulu vous égarer, n'ont pas cherché à les pallier; mais affectant un profond respect pour la souveraineté du peuple, ils ont proposé de déférer aux assemblées primaires, la ratification du jugement qui sera porté par la Convention. Et cette opinion perfide, présentée avec art, a du être accueillie par ces hommes peu réfléchis, qui ont vu, dans cette proposition, une mesure bien commode pour tranquilliser leur conscience, & pour se décharger d'une responsabilité inquiétante.

Je ne dirai rien sur cette question, à laquelle on a attaché, & avec raison, beaucoup d'importance; Robespierre nous en a développé tous les dangers; Saint-André & Barrère nous ont tracé d'une main ferme & sage, ce que nous devons au salut de la République.

Mais il importe de développer la cause des désordres qui ont agité la Convention presque au moment qu'elle a été formée, il importe de faire connoître que les

haines & les divisions qui s'y sont manifestées, sont une suite naturelle de la révolution du 10 Août.

A cette époque, le sceptre du tyran a été brisé; le peuple a reconquis son droit de souveraineté; il a foulé au pied la constitution qui la lui avoit enlevée pour la remettre entre les mains d'un seul homme; & il nous a investis de ses pouvoirs, pour faire une nouvelle constitution dont l'égalité doit être la baze. Ce nouvel ordre de choses a du déconcerter les projets des ambitieux & des intrigans, de ces hommes avides de pouvoir, & qui aspiroient à créer une nouvelle aristocratie sur les débris de celle que la révolution de 1789 avoit détruite. Et comment se persuader que de pareils hommes puissent adopter de bonne foi, un ordre de choses qui ne leur offrent plus qne l'expectative d'une triste égalité, pour laquelle ils ne se croient pas faits? Comment se persuader qu'ils ne regrettent pas une constitution qui ouvroit une vaste carrière à leur ambition?

Telle est la cause de toutes les manoeuvres qu'on employe aujourd'hui, à la Convention, pour sauver le ci-devant roi; car ceux qui ont proposé l'appel au peuple, se flattent bien que par la longueur qu'entraineront les délibérations de 44,000 municipalités, & en travaillant ces assemblées par le moyen des prêtres & des partisans de l'ancien régime, il parviendront à les apitoyer sur le sort du plus criminel de tous les hommes.

Et si l'on considère que les meneurs de ce parti royaliste, qui, à la honte de la Convention, existe dans son sein, sont les même députés qui vers la fin de Juillet dernier, chargés par l'Assemblée législative d'un rapport sur la déchéance du roi, demandée par toutes

les sections de Paris, osoient lui faire présenter par le canal de Tierry, son premier valet de chambre, un mémoire dont le but étoit de prévenir l'insurrection qui se préparoit, & qui devoit bientôt anéantir la royauté; certes, il ne sera pas permis de se dissimuler que ces hommes sont véritablement les ennemis de la dernière révolution.

Si on jette ensuite un coup d'oeil sur la conduite de nos Ministres, notamment sur celle des Ministres de la Guerre, de l'Intérieur & des Contributions publiques, qui sont bien constamment l'ouvrage des chefs du parti royaliste de la Convention; si on réfléchit aux dépenses énormes que la République a faites pour l'entretien de ses Armées, & cependant au dénument absolu qu'éprouvent nos généreux défenseurs dans une saison aussi rigoureuse; si d'un autre côté, on analyse la conduite perfide de plusieurs de nos Généraux & leur dureté envers les soldats qui sont sous leurs ordres, on ne pourra pas douter qu'il n'existe un parti désorganisateur; mais tout homme de bonne foi concevra facilement que ce n'est pas le parti populaire, mais bien le parti royaliste qui est seul intéressé à arrêter les progrés de notre révolution.

Mais permettez, citoyens, que je me reporte à la formation de la Convention, & que je vous rappelle l'esprit de prévention que plusieurs d'entre vous ont manifesté à cet époque contre les parisiens, qui depuis 1789 ont été constamment les surveillans de la liberté.. Certes ce n'est pas la correspondance des Jacobins qui a préparé ces germes de division,...... qui a corrompu l'esprit public dans les départemens.... il existoit donc déjà un plan tout formé de contre-révolution & des bureaux en activité pour la propager.

Rappellez-vous maintenant ces dénonciations scandaleuses. . . . . ces motions insidieuses & désorganisatrices, proposées par les chefs du parti monarchiste. . . . voyez ces adresses incendiaires qui nous sont rapportés par les départemens du Finistère, du Calvados, de la Gironde, & le triomphe qu'elles obtiennent par l'impudeur de la majorité de la Convention. . . . . . . voyez cette perfide majorité composer à son gré les bureaux. . . . . dominer dans la formation des comités, des commissions &c; de pareils hommes sont-il donc faits pour fonder une république ?

Citoyens, vous que le prestige de l'éloquence a pu séduire un moment, revenez de votre erreur ; méditez un instant sur les observations que je vous présente. . . . . regardez autour de vous, & voyez de quel côté sont les véritables amis de la révolution.

BOUCHER DE SAINT-SAUVEUR,
Député de Paris.

De l'Imp. de MAYER & Compagnie, rue St. Martin, N°. 219, presque vis-à-vis la rue Maubuée.